



LA GAZETTE DU NUMÉRIQUE



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE



JANVIER 2026 - NUMÉRO 17



PAGE 1



FERMETURE DES RÉSEAUX MOBILES 2G ET 3G : CE QU'IL FAUT ANTICIPER

1G Années 80^e Appels analogiques 2G Années 90^e SMS / MMS 3G Années 2000^e Vidéos & accès Internet 4G Années 2010^e Streaming & format lourds 5G Années 2020^e Nouvelle bande de fréquence

Pourquoi les opérateurs suppriment les technologies 2G et 3G ?

Les décisions d'extinction des technologies 2G et 3G relèvent de la stratégie des opérateurs et pour plusieurs raisons :

- **une sécurité renforcée** avec des protocoles de chiffrement avancés, une authentification robuste et une architecture réseau conçue pour résister aux menaces modernes
- les technologies 2G et 3G ne représentent **plus qu'une faible portion du trafic acheminé sur les réseaux**
- le fonctionnement des réseaux **2G et 3G est plus énergivore** que celui de la 4G et la 5G
- L'arrêt de la 2G et de la 3G **permet de libérer des capacités**. Réutiliser les fréquences pour la 4G et la 5G devrait encore améliorer la qualité de service sur ces réseaux
- les technologies 4G et 5G offrent des vitesses de téléchargement et de navigation plus rapides

Quels services utilisent encore la 2G/3G ?

Certains équipements peuvent encore fonctionner exclusivement sur les réseaux mobiles 2G et 3G, comme par exemple :

- des systèmes d'alarme connectés et de télésurveillance ;
- des systèmes de téléassistance aux personnes ;
- des téléalarmes d'ascenseurs ;
- des visiophones connectés ;
- certains dispositifs médicaux ;
- des téléphones d'anciennes générations.

Si vous avez des doutes sur le futur fonctionnement de certains de vos équipements lorsque les réseaux 2G ou 3G seront éteints et si vous possédez un appareil mobile ancien ou une carte SIM (très ancienne), ils risquent d'être incompatibles avec les réseaux 4G ou 5G plus récents.

Contactez dès maintenant votre fournisseur (de service ou de matériel).

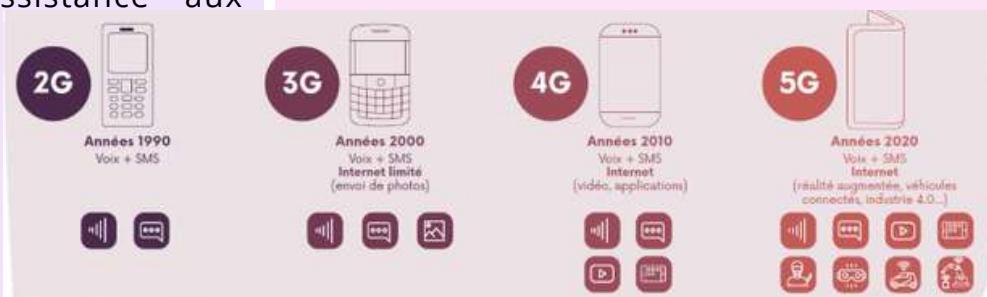
Différentes dates d'extinction des réseaux mobiles 2G et 3G ont été annoncées par les opérateurs :

Opérateurs	Orange	SFR	Bouygues Telecom	Free mobile
France Métropolitaine	Extinction 2G	Fin 2026 (à partir du 31 mars 2026)	Fin 2026	Fin 2026
	Extinction 3G	A partir de la fin 2028	Fin 2028	Non encore annoncée

Si votre opérateur commercial n'est pas Orange, SFR, Bouygues Telecom ou Free Mobile, vous pouvez le contacter pour connaître les dates éventuelles d'arrêt de ces services 2G et 3G.

La 3G, quant à elle, devrait s'arrêter **à partir de fin 2028**.

Les quatre principaux opérateurs français **Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR** participent depuis plusieurs années à la collecte, au recyclage et au reconditionnement des téléphones mobiles, en mettant notamment en place **des offres de reprise avantageuses pour les consommateurs**.





QUIZ



Les jeunes sont tous à l'aise avec les équipements numériques !

FAUX, tous les jeunes ne maîtrisent pas les technologies, leur rapport au numérique dépend de variables sociale et psychologique.

Le numérique facilite les apprentissages !

FAUX, cela peut améliorer leur intérêt, mais pas leur motivation pour apprendre.

Le métier de "Fact-Checker" consiste à vérifier l'information ?

VRAI, il vérifie la fiabilité et la véracité des informations avant de les publier, ce sont des traqueurs de fake news.



Belle et heureuse année à tous

Sandrine BARDE

06 69 99 38 62



LUNDI: Espaces France Services (EFS) Montmoreau
MARDI : EFS Villebois-Lavalette
MERCRIDI : EFS St-Séverin
JEUDI: EFS Chalais

GRATUIT

POUR UNE QUESTION,
UNE AIDE OU
UN ACCOMPAGNEMENT
NUMÉRIQUE

PARTICULIER & TPE/PME



Retrouvez-moi sur



ACHATS EN LIGNE, ATTENTION AUX ARNAQUES ! LES CONSEILS POUR LES ÉVITER

A l'approche des soldes, les consommateurs achètent sur des sites internet. Voici quelques conseils :

Entrez le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, **associé avec le terme arnaque** => vérifier si d'autres internautes ont déjà eu de mauvaises expériences avec le vendeur.



HOMEGARDEN ARNAQUE

Vérifiez l'URL du site. Le nom de domaine ou les produits proposés. Une adresse comportant des fautes d'orthographes, des chiffres ou des tirets inhabituels doit éveiller votre vigilance.

Vérifiez si il y a des mentions légales et conditions générales de vente. Les sites Internet ont l'obligation de les publier.

Lisez les conditions générales de vente (CGV) qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Attention au manque d'info, au texte écrit de façon approximative ou aux formulations trop génériques.

Attention à une offre trop alléchante. Prenez le temps de comparer le coût du produit avec ceux d'autres sites fiables avant de commander.

Avis des consommateurs : certains professionnels publient de faux avis positifs ou, à l'inverse, des concurrents diffusent de faux avis négatifs. Consultez les plateformes d'avis indépendantes et certifiées.

Privilégiez un site européen ou français.

Au moment de payer, vérifiez que le site est bien sécurisé. Sur certains sites, l'URL « <http://> » devient « <https://> », avec l'ajout du « s » pour « secure »; peut apparaître